



11^e COLLOQUE DE LA COMMISSION DES SANCTIONS DE L'AMF



Mercredi 3 octobre 2018 – Palais Brongniart, place de la Bourse – Paris 2^e

□ 13h30 - 14h00

Accueil des participants

□ 14h00 - 14h15

Propos d'introduction par **Marie-Hélène Tric**, présidente de la Commission des sanctions de l'AMF

□ 14h15 - 15h45

Table ronde n° 1 – L'analyse financière

Modérateur : **Bernard Field**, membre de la Commission des sanctions de l'AMF

Intervenants :

- **Sophie Baranger**, secrétaire générale adjointe en charge de la Direction des enquêtes et des contrôles, AMF
- **France Drummond**, professeur des universités, Paris II Panthéon-Assas
- **Thierry Giami**, président, SFAF (Société française des analystes financiers)
- **Olivier Psaume**, président du Cliff, directeur des relations investisseurs, SOPRA STERIA
- **Xavier Pedro Zahn Garcia**, Direction des marchés secondaires, CNMV (*Comisión Nacional del Mercado de Valores*)

□ 15h45 - 16h15

Pause-café

□ 16h15 - 17h45

Table ronde n° 2 – Quelle coopération entre les mis en cause et l'AMF ?

Modérateur : **Jean Gaeremynck**, président de section au Conseil d'État, membre de la Commission des sanctions de l'AMF

Intervenants :

- **Jean-Luc Blachon**, premier vice-procureur, Parquet national financier
- **Sophie Bresny**, chef de service Investigations, Autorité de la concurrence
- **Andrew Cotterell**, Head of Law, Policy & International, FCA (*Financial Conduct Authority*)
- **Muriel Goldberg Darmon**, associée, Cohen & Gresser LLP
- **Benoît de Juvigny**, secrétaire général, AMF

□ 17h45 - 18h00

Discours de clôture par **Robert Ophèle**, président de l'AMF

□ 18h00

Cocktail